

POUISSE
après

POUISSE,

regagnons
du terrain

GUIDE POUR LES CITOYEN•NES

Porté par le Centre d'écologie urbaine de Montréal, le projet **Sous les pavés** vise à libérer le sol de l'asphalte afin de reverdir des espaces publics et privés. Il encourage les communautés et les citoyen•nes à adopter des pratiques inspirantes pour rendre nos milieux de vie plus résilients face aux changements climatiques.



Vous êtes citoyen·ne ?

En tant que citoyen·ne, seul·e ou en regroupement, il est possible de contribuer aux efforts de déminéralisation et d'améliorer votre milieu de vie et celui de votre voisinage. Découvrez comment vous impliquer !

COMMENT AGIR ?

🔹 Joignez-vous à un projet **Sous les pavés** près de chez vous.

🔹 Faites part à vos élu·es de vos préoccupations liées aux effets de la présence de surfaces imperméables sur l'environnement et la qualité de vie.

🔹 Contactez votre municipalité pour savoir si des subventions existent en faveur de la déminéralisation et du verdissement.

🔹 Pour soutenir votre démarche, contactez les organismes environnementaux de votre quartier ou de votre région (éco-quartier, conseil régional de l'environnement, etc.).

🔹 Installez des bacs à fleurs et d'agriculture urbaine sur votre balcon ou votre terrasse.

🔹 Participez à des journées de plantation dans votre communauté.

🔹 Installez des plantes grimpantes sur vos murs et clôtures.

🔹 Parlez-en à vos voisin·es, collègues et à votre entourage afin qu'à leur tour, ils rejoignent le mouvement !

EN TANT QUE LOCATAIRE

🔹 Contactez votre propriétaire pour l'inciter à agir en faveur de la déminéralisation. Pourquoi pas en remplaçant quelques cases de stationnement ou une partie de la cour asphaltée par de la verdure ?

🔹 Portez-vous volontaire pour donner un coup de main aux actions de déminéralisation et de verdissement menées par votre propriétaire.

EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

🔹 Profitez d'une période de rénovations pour améliorer la gestion de l'eau sur votre propriété.

🔹 Installez des barils récupérateurs d'eau de pluie ou aménagez un jardin de pluie qui captera l'eau et la gardera sur place pour lui permettre de s'infiltrer naturellement dans le sol.

🔹 Débranchez votre gouttière du drain de fondation pour évacuer et gérer l'eau à même votre terrain, en la dirigeant vers un baril d'eau de pluie, un jardin, etc.

🔹 Réduisez les surfaces imperméables de votre cour ou de votre stationnement. Pour briser l'asphalte, un marteau piqueur, facilement disponible à la location, est très efficace. Cassez l'asphalte, enlevez-le et recouvrez la surface de bonne terre.

🔹 Mettez sur des infrastructures vertes qui contribuent à réduire les effets d'îlots de chaleur, permettent une gestion plus durable des eaux de pluie et une meilleure résilience du territoire face aux changements climatiques.

🔹 Verdissez votre terrain en choisissant des espèces indigènes adaptées à votre zone de rusticité et en prenant soin d'intégrer plusieurs strates de végétation (couvre-sol, petits végétaux, arbustes et arbres).

🔹 Engagez-vous à poser une toiture blanche ou verte lors de vos prochains travaux de réfection. Vous pourriez réduire vos coûts en énergie pour le chauffage et la climatisation en plus de contribuer à la réduction des volumes d'eau envoyés au sol.



QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE?

- 1** Bénéficiez d'un milieu de vie plus sain et chaleureux en créant des lieux de rencontre pour la communauté.
- 2** En positionnant judicieusement les arbres et arbustes sur votre terrain, vous pourriez réduire à terme vos coûts de chauffage et de climatisation de 20 à 30 %.
- 3** Développez vos connaissances et votre pouvoir d'agir sur des enjeux urbains, climatiques et environnementaux. Contribuez positivement à la lutte contre la crise climatique, en posant des actions concrètes sur des enjeux qui vous touchent directement dans votre quotidien.
- 4** Rendez votre site plus résilient face aux fortes précipitations en permettant au sol de jouer son rôle d'éponge. Vous empêchez ainsi l'eau de ruissellement de faire déborder les égouts !
- 5** Rencontrez d'autres citoyen·nes engagé·es pour des milieux de vie durables.
- 6** Diminuez les effets d'îlots de chaleur grâce à une plus grande couverture végétale. L'asphalte a la propriété d'absorber la chaleur, plutôt que de la réfléchir. C'est pourquoi elle devient très chaude en été sous un soleil plombant.
- 7** En joignant vos efforts de verdissement à ceux d'autres citoyen·es, vous soutenez l'élan collectif de libération du sol au Québec !



DE L'ASPHALTE VERS UN MILIEU DE VIE

Le guide [De l'asphalte vers un milieu de vie](#) vous accompagne pour mettre en œuvre un projet *Sous les pavés*, à chaque étape du processus.

AMÉNAGEMENT D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Consultez le guide [Aménager des îlots de fraîcheur et améliorer les espaces de vie : Guide pour les gestionnaires d'habitation](#) afin de vous inspirer dans vos projets de verdissement pour créer des milieux de vie plus frais, sains et écologiques.

AMÉNAGEMENT DE VOTRE TERRAIN

Certains outils vous permettront une bonne entrée en la matière pour choisir les meilleurs végétaux à planter sur votre terrain, en prenant en compte plusieurs facteurs : implantation, fonctions écologiques des végétaux, et plus encore ! C'est le cas du [Carnet horticole et botanique d'Espace pour la vie](#) et de l'outil [Choisir le bon arbre ou arbuste](#) d'Hydro-Québec.

PLANTES GRIMPANTES

Le guide [Les plantes grimpantes : une solution rafraîchissante](#) vous accompagne afin de transformer vos surfaces verticales en murs vivants !

CONCEPTION D'UN JARDIN DE PLUIE

Ce [guide pour bien concevoir un jardin de pluie](#) a été produit par l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche. Il vous accompagne dans l'aménagement d'un jardin de pluie sur votre terrain, afin de bien choisir l'emplacement et les dimensions.

REVÊTEMENTS DE SOL

Le site [Écohabitation](#) vous livre des astuces pour bien choisir des revêtements extérieurs perméables qui contribuent à une meilleure infiltration des eaux de pluies dans le sol.

TOITS VÉGÉTALISÉS OU BLANCS

Écohabitation a rassemblé une foule d'informations pertinentes sur les [toits végétalisés](#) et les [toits blancs](#), afin de vous guider dans l'aménagement de ces types de toitures. [La Régie du bâtiment du Québec](#) vous informe également sur les exigences propres aux toits végétalisés.

RÈGLEMENTATION

Certains végétaux ou essences d'arbres peuvent être interdits sur le territoire de votre municipalité, consultez votre réglementation d'urbanisme ou contactez votre municipalité pour savoir lesquels.

SUBVENTIONS

Certaines municipalités proposent des subventions pour encourager le verdissement et lutter contre les îlots de chaleur urbains. Contactez votre municipalité pour savoir plus !

ACCOMPAGNEMENT SOUS LES PAVÉS

Vous avez des questions ? Le Centre d'écologie urbaine de Montréal est là pour vous aider. Contactez notre équipe à l'adresse souslespaves@ecologieurbaine.net.

Que vous soyez une organisation, un-e citoyen-ne, un organisme communautaire, un-e élu-e ou une municipalité, vous pouvez passer à l'action pour lutter contre les méfaits de la minéralisation et libérer le sol!